

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [alkhouryj-cssd-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/e0fd0b299fd546214b675870>

Date d'obtention : 2025-02-24 19:59:35

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention sexto est une trousse pour lutter contre le sextage chez les adolescents dans un milieu scolaire. Cette intervention a été mise en place pour aider les intervenants à intervenir en cas de sextage à l'école.

Il y a des conséquences juridiques, sociales et émotionnelles. Il faut toujours sensibiliser les jeunes sur le sextage, ses risques et les conséquences nommées. La sensibilisation est très importante pour les jeunes.

Il y a une trousse avec un aide mémoire et plusieurs autres outils pour aider à bien intervenir. Il y a des étapes à suivre, tel que, parler à la personne qui signale, et la victime, évaluer l'incident, vérifier l'information ainsi que parler à l'instigateur.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais être mieux équipé pour sensibiliser les jeunes aux risques du sextage avant que la situation se produise. J'ai aussi des connaissances plus solides sur les conséquences juridiques, psychologiques et sociales. Je vais aussi savoir comment réagir face à un cas de sextage sans empirer la situation. Je vais aussi pouvoir accompagner les jeunes qui ont des questions et inquiétudes.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Il faut que je sache ce que les jeunes ont besoin. Il faut pas que je juge pour qu'ils se sentent confortables. Il faut que j'observe aussi son état émotionnel, sans le banaliser. La confidentialité est aussi importante. Il faut que je m'assure que le jeune est bien entouré et ne vit pas de situations inconfortables à l'école.